

ORGACHOC

ALIMENT COMPLEMENTAIRE DIETETIQUE MULTI-ESPÈCES

OBJECTIF NUTRITIONNEL : SOUTIEN DE LA PRÉPARATION À L'ŒSTRUS ET À LA REPRODUCTION



PRÉSENTATION
Liquide

DIF expertise

COMPOSITION

Sorbitol, Propylène glycol, Macérat d'éléuthérocoque sur vinaigre de cidre bio, Macérat de gingembre sur vinaigre de cidre bio, Chlorure de sodium, Macérat de ginseng sur vinaigre de cidre bio

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Protéine brute	5,9 %
Matières grasses brutes	0,0 %
Cellulose brute	0,0 %
Cendres brutes	1,3 %
Humidité	71,1 %
Sodium	0,1 %
Lysine	0,00 %
Méthionine	0,00 %
Sorbitol	5,7 %

ADDITIFS /L

VITAMINES

Vitamine A (3a672b) : 4 000 000 UI
Vitamine D3 (3a671) : 1 000 000 UI
Vitamine E (3a700) : 18 000 UI
Bêta-carotène (3a160(a)) : 1 000mg
Vitamine B1 (3a820) : 5 998mg
Vitamine K3 (3a710) : 1 200mg
Vitamine B2 (3a825i-v) : 360mg
D-pantothénate de calcium (3a841) : 5 998mg
Vitamine B6 (3a831) : 2 505mg
Vitamine B12 (3a835-7) : 6,0mg
Niacinamide (3a315) : 18 000mg
Chlorure de choline (3a890i) : 40 200mg
Bétaïne anhydre (3a920) : 7 630mg

ACIDES AMINES

Hydroxy-analogue de la méthionine (3c307) : 8 000mg

CONSERVATEURS

Acide citrique (1a330) : 501mg
Acide sorbique (sorbate de potassium) (1k202) : 747mg
Acide acétique (1a260) : 150mg

MODE D'EMPLOI

Pour faciliter sa distribution, l'aliment complémentaire peut être mélangé à de l'eau.

BOVINS par animal et par jour :
Veaux de boucherie 2 mL, pendant 2 jours.
Génisses 20 mL, 3 jours de suite, tous les mois.
Vaches laitières 50 mL, lors de l'insémination, au tarissement, 1 mois avant le vêlage, 50 ml au vêlage, 1 mois après le vêlage, puis une fois par mois.
Période d'utilisation recommandée pour les vaches, 2 semaines avant la fin de la gestation jusqu'à la confirmation de la gestation suivante.

OVINS / CAPRINS par animal et par jour :
Distribuer pendant 5 à 7 jours consécutifs :
Chèvres et Brebis laitières 6 mL.
Ovins reproducteurs 6 mL.
Période d'utilisation recommandée, de la dernière partie de la gestation jusqu'à la confirmation de la gestation suivante.

PORCINS par animal et par jour :
Truies allaitantes 7 mL, 3 jours de suite.
Période recommandée pour les truies ; 7 jours avant jusqu'à 3 jours après la parturition et 7 jours avant jusqu'à 3 jours après l'accouplement.
Verrats 3 mL, 5 jours de suite.
Période d'utilisation recommandée pour les mâles, pendant les périodes d'activité reproductrice.
Avant utilisation et avant prolongation de la durée d'utilisation, consulter un expert en nutrition.

VOLAILLES REPRODUCTRICES :
1200 mL/1000 litres.
Période d'utilisation recommandée pour les mâles, pendant les périodes d'activité reproductrice.
Pour les femelles: pendant l'oestrus.

AUTRES INDICATIONS

BIEN AGITER AVANT EMPLOI.

Conservé dans un endroit frais et sec.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Il est recommandé de ne pas dépasser un niveau de supplémentation de 1000 mg de chlorure de choline/kg d'aliment complet pour les volailles et les porcs.

Ne pas utiliser en même temps que de l'eau d'abreuvement dans laquelle du chlorure de choline a été ajouté.

L'utilisation simultanée de différents acides organiques ou de leurs sels est contre-indiquée lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux sont utilisés à la teneur max autorisée ou à une teneur proche de celle-ci.

Fabriqué par un site certifié OQUALIM RCNA-STNO, convient aux filières « Nourri sans OGM < 0,9% ».

DLUO en mois : 12

Difagri
expert en diététique animale

5L